

Henri Prévot

Diminuer les émissions de CO2 Gouvernance mondiale

Après Kyoto, il faudra des engagements nationaux sur les moyens. Cela était expliqué dans *Trop de pétrole !* en 2007.

Extraits de *Trop de pétrole ! –énergie fossile et réchauffement climatique* (Seuil, 2007)
Extraits du chapitre 9

Même lorsque les technologies sont connues, les mesures les plus efficaces demandent quelques dizaines d'années avant de faire sentir pleinement leurs effets, même si parfois, cela demande moins de temps. Il faut près de dix ans entre le moment où est décidée la construction d'une centrale nucléaire et sa mise en exploitation, une trentaine d'années pour que le parc de production d'électricité soit bien adapté au profil de la consommation d'électricité, tout autant de temps pour construire un barrage. Il faut de dix à trente ans pour modifier l'agencement des villes, pour les équiper de réseaux de chaleur, pour établir de nouvelles lignes de chemin de fer ou de nouveaux canaux. Il faut encore quelques années pour mettre au point une technique efficace de production de biocarburants, puis dix ou vingt ans pour réaliser les investissements nécessaires. Il faut quelques décennies pour faire pousser un arbre. Les progrès dans la construction des immeubles ne se traduiront réellement dans les consommations d'énergie qu'au rythme des constructions nouvelles.

S'il faut dix, vingt ou trente ans pour sentir les effets des décisions prises aujourd'hui, à quoi cela rime-t-il de se donner des objectifs d'émissions dans les cinq ou dix ans à venir ? Le risque est d'orienter les efforts et les décisions vers des actions dont les effets se font sentir rapidement. Ce n'est pas un risque : c'est effectivement ce que l'on observe, malheureusement. Pourquoi aide-t-on avec autant d'enthousiasme une technique de production de biocarburant inefficace et coûteuse ? Car elle est opérationnelle rapidement. Pourquoi aide-t-on à grands frais la production d'électricité à partir de bois ou d'éoliennes ? Pour la même raison. Et tant pis si ces aides financent des équipements que l'on continuera d'exploiter alors qu'ils tireront très mal parti des possibilités de la biomasse. Et l'attention portée à ces mesures de courte portée est détournée de l'objectif à long terme, qui est, non pas de stabiliser nos émissions, mais de les diminuer de la moitié ou des deux tiers.

Ce qui est vrai au plan national est évidemment vrai au plan européen et au plan mondial. Il est navrant de constater la somme d'énergie, la quantité d'études, de rapports, de négociations consacrées à respecter les engagements de Kyoto qui, ne touchant qu'au court terme, *ne peuvent pas* répondre à l'ampleur des enjeux.

Des engagements sérieux doivent pouvoir être contrôlés dans le court terme. Comme les résultats des politiques sérieuses ne peuvent apparaître que dans le moyen et le long terme, les engagements ne peuvent pas apporter sur les résultats ; ils doivent donc porter sur les moyens, c'est-à-dire les politiques et les mesures.

Cette constatation remet en cause fondamentalement l'accord de Kyoto et indique que, pour être efficace, le « post-Kyoto » pourrait garder de cet accord la notion d'engagement et l'attention portée au cas des pays en développement (ce qui n'est pas peu) mais, quant aux modalités, ne lui ressemblerait en rien. Les conséquences sont lourdes : sans engagement sur les quantités, point de quota national, donc point de commerce de parties de quota national. Cela remettrait en cause tellement de négociations, tellement d'études et de réflexions que les tentatives ne manqueront pas pour prouver que ce système de quotas nationaux négociables est le seul qui vaille.

Pourtant, la constatation de base est incontestable. Cela ne remet pas en cause le principe du « cap and trade », des quotas avec la possibilité de négocier des parties de quotas. Au chapitre 6, j'ai rappelé à quelles conditions un tel système peut fonctionner correctement : la contrainte d'émission doit être

prévisible sur une durée correspondant au rythme d'investissement des entités soumises à la contrainte, il faut une bonne police et il faut, sinon une frontière, du moins une « membrane » qui sépare les entités soumises à la contrainte de celles qui n'y sont pas soumises. Le négoce de parties de quotas nationaux ne peut répondre ni à la première ni à la deuxième condition ; quant à la troisième elle serait remplie si *tous* les Etats étaient soumis à une contrainte, ce qui n'est pas pour de suite...

Une autre faiblesse structurelle des accords de Kyoto est de prétendre résumer, récapituler la lutte contre l'effet de serre en un chiffre, le taux de réduction des émissions, un chiffre issu d'une négociation multilatérale dont l'objet unique est la lutte contre l'effet de serre.

Or, lorsque l'on y réfléchit *concrètement*, il est patent que l'élaboration d'un programme de lutte contre l'effet de serre a des implications très fortes dans les domaines économiques, sociaux et politiques. Ce qui est vrai en France le sera tout autant en Chine, en Inde, au Brésil ou ailleurs. Ne faudra-t-il pas une implication politique extrêmement forte pour convaincre de ne pas consommer une ressource en charbon accessible ou pour s'obliger à ne la consommer qu'en consentant à d'importantes dépenses de captage et de stockage du gaz carbonique ? Je ne sais pas si les pays en développement pourront limiter comme il faut leurs émissions sans décevoir l'espoir de centaines de millions de leurs citoyens d'avoir une voiture individuelle ; si tel est le cas, comment pourrait-on minimiser l'effort de persuasion que cela demandera ? Les gouvernements n'y parviendront que dans un contexte de coopération internationale très vivace, une coopération qui non seulement portera sur les techniques ou les méthodes permettant de diminuer les émissions mais encore sera beaucoup plus large et plus profonde.